

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE GABRE

L'an deux mille vingt deux, le premier septembre, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel des séances sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Déjean, Maire.

Présents : Bordin Fabrice, Carles Monique, Eychenne Gilles, Fournié Arièle, Laffont Jacqueline, Pages Nelly, Soula Caroline, Soubies Sébastien, Wijnen Wilm et Déjean Marie-Pierre (secrétaire de mairie).

Excusé : Balansa Jean-Louis

Secrétaire de séance : Soula Caroline

Monsieur Le Maire ouvre la séance.

1. Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables :

Chaque conseiller a reçu une présentation du PADD et une réunion publique sera organisée le 19/09/2022 à 19h30 au Mas D'Azil.

Il s'agit d'un document stratégique qui exprime le projet politique global d'Arize Lèze à horizon 2035. Il définit les choix en matière d'urbanisme, d'aménagement, d'économie, de protection de l'environnement. Il constitue la référence et le guide pour la suite de l'élaboration du PLUi et pour ses modifications ultérieures. Et, il permet de définir une vision à moyen et long terme du territoire en dialogue avec les acteurs et habitants du territoire.

Une enquête publique aura lieu par la suite.

Une des actions proposées est de redynamiser la rénovation de logements anciens ou inoccupés afin de pouvoir accueillir de nouveaux habitants.

Échange sur les zones constructibles de la commune.

Les membres du conseil municipal font remonter que l'absence d'un réseau d'assainissement est un frein. Nous sommes toujours dans l'attente des suites du projet par le SMEDEA.

2. Prévention incendie :

Réflexion autour de zones boisées autour du village qui comprennent beaucoup de bois morts (zone face à la salle communale) et qui pourrait être un fort risque d'incendie pour le village. Ces bois sont privés et c'est la responsabilité des propriétaires qui est engagée. Pour l'instant, l'état n'a pas donné d'obligation de nettoyage.

Pour les bois communaux, il a été proposé de se renseigner auprès de l'agence d'assurance pour connaître les clauses par rapport à l'incendie.

Ces derniers viennent d'être coupés donc pas de besoin.

Une réflexion autour de l'entretien des chemins a été menée car ils pourraient permettre aux pompiers d'accéder aux incendies et d'être des pare-feu. Plusieurs freins ont été repérés dont le fait que plusieurs propriétaires n'ont pas de matériel adapté.

Mme Fournié Arièle a proposé la réalisation de journée citoyenne de nettoyage.

Les chasseurs de la commune réalisent chaque année l'entretien de certains chemins.

3. Questions diverses :

- Concernant la mise en place d'un éclairage devant la salle communale, des devis sont en cours auprès du SDEA 09 (entre 1000 et 2000 euros) et auprès de l'entreprise d'électricité qui a réalisé les travaux de la salle (en attente de 2 devis avec détecteur de mouvements ou éclairages solaires).
- ENEDIS, Mr Otto Roy, propose de rencontrer Mr Le Maire et le Conseil Municipal le jeudi 06 octobre 2022 à 20h30 pour reparler du projet des panneaux photovoltaïques sur le Lac. Le conseil municipal accepte cette rencontre afin de pouvoir à nouveau informer ENEDIS de l'opposition à ce projet.
- Les devis pour la chaudière de la Mairie sont toujours en cours.
- Mr Gilles Eychenne informe le conseil municipal que Mr Laurent Pannifous invite les élus à une réunion le 07/09/2022 à 18h30 aux Flots Bleus au Carla Bayle.
- EDF n'est toujours pas intervenu à Gouazé pour le poteau électrique. Mr Le Maire va à nouveau solliciter son contact EDF pour alarmer sur la situation.
- Point sur les dernières analyses d'eau. Mr Le Maire informe le conseil municipal qu'en parallèle, une rencontre a eu lieu à la source afin de pouvoir proposer des aménagements pour remettre le périmètre de protection de la source en présence du SMDEA, du PNR et de l'éleveur des bêtes se ressourçant près de la source.
- Mr Gilles Eychenne relance la proposition de travailler sur le plan de sauvegarde et sur le DICRIM. Cela sera à nouveau abordé lors d'une prochaine séance.
- Échange sur le problèmes de chats abandonnées à Gouazé. L'ancienne propriétaire ne répond pas aux sollicitations. Mme Carles Monique va contacter plusieurs associations pour tenter de régler la situation.
- Les devis pour la réalisation d'un bar dans la salle de la mairie sont toujours en cours.
- Mr Le Maire a pris contact avec la gendarmerie au sujet de la possibilité de sortie de prison d'un ancien habitant de la commune. A ce jour, la gendarmerie n'a pas été en mesure de donner des informations à ce sujet.

La Secrétaire de Séance, Caroline Soula

Monsieur Le Maire, Jean-Paul Déjean

